

DIVISION DE LYON

Lyon, le 22 août 2008

N/Réf. : Dép- Lyon-N° 1183 -2008

**Monsieur le Directeur
EDF-CNPE du Tricastin****BP 40009 Saint-Paul-Trois-Châteaux
26131 PIERRELATTE Cedex**

Objet : Inspection du *CNPE du Tricastin*
Identifiant de l'inspection : *INS-2008-EDTRI-0006*
Thème : « *Deuxième barrière de confinement* »

Réf. : Loi n°2006-686 du 13 juin 2006

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de ses attributions, l'ASN a procédé à une inspection de votre établissement du **Tricastin** le **21 août 2008** sur le thème « **deuxième barrière de confinement** ».

Suite aux constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection du 21 août 2008 avait pour objectif d'examiner la bonne application par le site des programmes de base de maintenance préventive (PBMP) relatifs à la deuxième barrière, à savoir le circuit primaire principal (CPP).

Les inspecteurs ont examiné par sondage que les actions de maintenance et de contrôle étaient bien réalisées notamment pour la cuve, les tuyauteries principales et auxiliaires ainsi que pour les pompes primaires. Ils ont constaté que le site était bien organisé pour d'une part suivre les évolutions du référentiel et d'autre part pour suivre la bonne application de celui-ci.

Cette inspection n'a donné lieu à aucun constat notable.

A. Demandes d'actions correctives

néant

B. Compléments d'information

Les inspecteurs ont constaté que les demandes d'intervention (DI) qui ont fait l'objet d'une annulation ces derniers mois n'étaient pas toujours bien renseignées. En particulier, sur plusieurs d'entre elles, les renseignements contenus ne permettaient pas de comprendre d'une part ce qui avait justifié leur ouverture et d'autre part pourquoi elles avaient été annulées.

- 1. Je vous demande de prendre les dispositions nécessaires afin que les demandes d'intervention soient mieux renseignées.**

C. Observations

Néant

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ce point dans un délai qui n'excédera pas deux mois.

Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de bien vouloir les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
L'adjoint au chef de division,**

Signé : O.VEYRET

